



FICHE METHODOLOGIQUE

Comment élaborer un projet personnalisé ?

- La méthode
- Les étapes
- Les outils

En partenariat avec :



Le projet personnalisé : la méthode

Le projet personnalisé est une démarche qui vise à **adapter aux mieux l'accompagnement proposé aux besoins et attentes de la personne**. Il permet d'assurer le droit de la personne de bénéficier d'un accompagnement adapté à ses spécificités, à ses besoins, à ses aspirations et à l'évolution de sa situation.

Une démarche de projet personnalisé bien instaurée permet à un établissement ou service de :

- soutenir les professionnels dans leurs pratiques et les aider à mettre en oeuvre le droit des personnes à participer activement à leur projet ;
- questionner l'organisation et le fonctionnement de la structure pour favoriser l'individualisation de l'accompagnement ;
- contribuer à l'association large des partenaires et professionnels impliqués dans l'accompagnement, et ainsi à la mise en place d'une prise en charge cohérente et globale.

La mise en oeuvre d'un projet adapté aux besoins de l'utilisateur repose sur :

- la **définition d'objectifs d'accompagnement sous la forme d'axes de travail** sur lesquels l'utilisateur a besoin et/ou souhaite être accompagné ;
- l'**actualisation des objectifs** préalablement fixés, afin d'assurer le suivi de l'accompagnement et mesurer ce qui a pu être mis en oeuvre et ce qui mérite d'être adapté, conformément aux souhaits et besoins de l'utilisateur ;
- La **définition d'indicateurs et de moyens** pour chaque objectif défini, afin de faciliter leur suivi.

Le projet personnalisé : les étapes de mise en oeuvre

Etape 1- L'identification des attentes et des besoins de l'utilisateur

Quels sont les besoins identifiés par les professionnels ? Quels sont les besoins et attentes exprimés par la personne / son représentant légal / ses proches ?

1.1 Prendre contact, réunir les conditions favorisant l'expression de la personne

Il convient de porter une attention particulière au démarrage de la prise en charge, car il s'agit de :

- construire les bases solides d'une alliance entre la personne et les professionnels
- connaître les attentes de la personne tout en les mettant en perspective avec les informations observées par les professionnels et les partenaires
- faciliter une meilleure compréhension de l'accompagnement par la personne

1.2 Recueillir les informations et analyser la situation

- Utiliser l'expertise de la personne
- Utiliser l'expertise de l'entourage de la personne
- Recueillir des informations auprès de tous les professionnels concernés (prises en charge annexes notamment)
- Repérer les habitudes de vie

L'objectif de cette phase est de parvenir à une **analyse partagée de la situation** et des besoins de la personne. Les échanges avec l'usager, les professionnels de l'équipe et les partenaires devront permettre d'aboutir à un consensus et de dégager des lignes directrices claires du projet.

Etape 2 : La définition des objectifs du projet

Quels objectifs doit viser le projet d'accompagnement de la personne ? Quelles actions mettre en œuvre ?

Il s'agit ici de co-construire le projet, sur la base d'une reconnaissance mutuelle de la personne et des professionnels.

Quelques recommandations pour fixer les objectifs :

- Fixer des objectifs atteignables
- Veiller à ne pas fixer des objectifs trop vagues
- Faciliter le rôle d'acteur de la personne dans son projet
- Formaliser par écrit le projet personnalisé de la personne pour assurer une traçabilité et simplifier son suivi
- Organiser des temps d'échange en individuel et dédiés à l'élaboration du projet
- Inviter la personne de conserver un exemplaire de son projet

Exemple de contenu de projet personnalisé :

1. Identification de l'usager
 - a. Coordonnées
 - b. Caractéristiques
 - c. Prescripteur
 - d. Situation préalable à l'accompagnement demandé
2. Synthèse des besoins par dimension (en fonction de l'accompagnement assuré par le service et par les partenaires)
 - a. Sur le plan de la santé
 - b. Sur le plan social
 - c. Sur le plan professionnel
 - d. Etc.

Il s'agira d'indiquer les dimensions sur lesquelles le service peut agir, ou s'il est nécessaire de faire appel à un partenaire.

3. Le plan d'action de l'accompagnement

Exemple de plan d'action d'accompagnement :

Dimension / champ d'action	Objectif	Actions à mettre en œuvre	Moyens	Pilotes	Calendrier / échéance	Indicateur de résultat

Etape 3 : La mise en œuvre du projet

Il est recommandé de nommer **un référent** du projet en amont de la prise en charge, c'est-à-dire un professionnel qui va suivre l'utilisateur tout au long de l'accompagnement. Le référent doit être clairement identifié par l'utilisateur et ses proches. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le référent coordonne l'accompagnement de la personne, et est garant de la réalisation de son projet.



Dans une structure de SAP, il peut être intéressant de travailler en **binôme** sur le projet personnalisé : l'intervenant identifie les besoins de l'utilisateur, et le responsable de secteur formalise le projet sur la base des remontées du terrain.

Etape 4 : L'évaluation du projet

Le projet doit être co-évalué périodiquement par la personne, son représentant légal, les professionnels et les partenaires concernés. À la demande de la personne et si cela s'avère pertinent, ses proches peuvent être associés.

L'évaluation du projet doit permettre d'adapter l'accompagnement mis en place, d'échanger avec les parties prenantes sur la réalisation des objectifs, sur les effets de l'accompagnement, d'analyser et de réinterroger les pratiques professionnelles. Les résultats de la co-évaluation permettent de définir de nouveaux objectifs et d'adapter l'accompagnement.

L'évaluation du projet doit être réalisée au moins une fois par an, le rythme peut varier en fonction de la durée globale de l'accompagnement. A titre d'exemple, une prise en charge sur 3 mois n'aura pas le même rythme d'évaluation qu'un accompagnement d'une année.

Quelques recommandations concernant l'évaluation du projet :

- Fixer de nouveaux objectifs atteignables
- Organiser un temps de réunion dédié à l'évaluation du projet
- Favoriser la participation de l'usager à l'évaluation de son projet
- Formaliser par écrit l'évaluation du projet

Exemple de support d'évaluation du projet personnalisé :

Date de l'évaluation du projet :

Professionnels présents :

Partenaires présents :

Rappel du plan d'accompagnement défini le

Dimension / champ d'action	Objectif	Actions à mettre en œuvre	Moyens	Pilotes	Calendrier / échéance	Résultats constatés

Projet d'accompagnement réévalué :

Dimension / champ d'action	Objectif	Actions à mettre en œuvre	Moyens	Pilotes	Calendrier / échéance	Indicateur de résultat